

Extrait du Les Editions Le Pays

<http://lepays.bf>

Les commerçants s'opposent à une saisie de produits
frauduleux

GRAND MARCHÉ DE OUAHIGOUYA

- Bonjour - Archives - Le Pays N4611 du lundi 10 mai 2010 -

Date de mise en ligne : dimanche 9 mai 2010

Les Editions Le Pays

Les commerçants du grand marché de Ouahigouya ont protesté contre une opération de saisie de produits frauduleux par le Bureau des affaires économiques de Ouahigouya. L'opposition des commerçants a entraîné la fermeture du marché



Une équipe du Bureau des affaires économiques de Ouahigouya, accompagnée de la gendarmerie, a fait une descente au grand marché de Ouahigouya, le jeudi 6 mai dernier aux environs de 10h30 pour une opération de saisie de produits frauduleux. Cette sortie entraine dans le cadre de la lutte contre la fraude.

Les produits saisis sont des cigarettes, des piles, de l'huile et du sucre. Les commerçants n'ont pas apprécié l'opération. La nouvelle de la descente connue, les commerçants se sont vite réunis pour protester. Des attroupements se sont formés pour chercher des solutions de riposte et des boutiques ont été fermées pour éviter des débordements. Au bord de la grande voie, la circulation est bloquée. L'équipe des contrôleurs a été obligée de se replier. Quand nous sommes arrivés sur les lieux, un manifestant disait ceci : "à Ouaga et à Bobo, une fois que le produit arrive au centre ville, les contrôleurs n'ont plus le droit de venir le saisir. Mais ici ça se fait, on se tait. Aujourd'hui, nous ripostons contre cette opération. Et nous allons fermer le marché en attendant un consensus entre les commerçants et les contrôleurs". Et un autre a ajouté que "c'est plusieurs fois que les contrôleurs descendent au marché sans aviser leurs responsables qui sont au marché. C'est pour gêner leur marché qu'ils font cela. Pourtant, si nous ne vendons pas, comment pourrions-nous payer les taxes?" Le chef du Bureau des affaires économiques, Moumini Doukom que nous avons rencontré, dit que "c'est leur deuxième sortie au marché de Ouahigouya. Partout, ces genres de sorties s'effectuent en fonction des moments et des localités. La sortie est conforme à la loi 015/ADP/du 4-05-1994". Le chef du bureau a appelé les commerçants à la retenue et au respect des normes. Du côté des commerçants, ceux-ci n'étaient pas disposés à répondre aux questions des journalistes.

El Hadj Moussa Ouédraogo, un des responsables des commerçants nous a dit ceci : "repartez, quand on aura besoin de vous on vous appellera." Aux dernières nouvelles, des concertations auraient été entamées pour désamorcer la situation.

Post-scriptum : Adama SINARE